

EPFF : LES ACTIVITES



Pôle formation	Formation linguistique A2 et B1 OFII FL 2022-Lot 17
Présentation de l'action	Dispositif d'apprentissage obligatoire du français visant l'acquisition d'un usage quotidien de la langue et des clés nécessaires à une bonne insertion dans la société française au travers de l'apprentissage des usages et des valeurs de la République
Finalités	Permettre aux participants d'acquérir les compétences linguistiques des niveaux A2 et B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) à l'écrit et à l'oral, en vue d'une meilleure intégration dans la société française.
Public concerné	Primo-arrivants sur le territoire et souhaitant s'y maintenir durablement, signataires du Contrat d'Intégration Républicain et attestant du niveau A1 ou A2 du CECRL. Prescription Sur la plateforme de l'OFII (évaluation linguistique orale et écrite) ou hors plateforme auprès d'un des organismes et après validation par l'OFII. RDV d'entrée en formation. Démarrage de la formation 1 mois maximum après la signature du CIR en fonction de la date de démarrage et selon l'offre de formation calendaire disponible (à dates fixes). Le dispositif est accessible aux personnes en situation de handicap.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours 100 h : tout signataire du CIR ayant le niveau A1 du CECRL et souhaitant valider un niveau A2 (requis pour la délivrance de la carte de résident) • Parcours 100 h : tout signataire du CIR ayant le niveau A2 du CECRL et souhaitant valider un niveau B1 oral (requis pour l'accès à la nationalité française) • Orientation vers le site de formation le plus proche du domicile du bénéficiaire. • Rythme intensif ou semi-intensif en journée, extensif le soir et le samedi matin. Présentiel (80%), Auto apprentissage encadré et mises en situation (20%).
Contenus	3 domaines : <ul style="list-style-type: none"> • Vie pratique (famille, logement, éducation et culture, santé, déplacements), • Vie publique (la République, les institutions, les droits et les devoirs), • Vie professionnelle (monde du travail, projet professionnel).
Lieux d'intervention	Mandataire : Centre Régional de Formation Professionnelle, 12 Rue Régale, 30000 NÎMES Département 04 - Alpes Hautes-Provence : CPE Alpes-Sud Département 05 - Hautes-Alpes : CPE Alpes-Sud Département 06-Alpes-Maritime : EPFF, International House, CRFP Département 13 - Bouches-du- Rhône : CRFP, CIERES ; EPFF, SUD Formation Département 83 - Var : CRFP, Sud Formation Département 84 - Vaucluse : CRFP Départements 2A et 2B : Greta-CFA de Corse du Sud, Greta-CFA de Haute Corse
Mode d'évaluation et de validation	Evaluations intermédiaire et finale et attestation de suivi de formation et attestation de niveau. <u>Accompagnement à la certification : accompagnement et inscription au DELF ou au TCF prise en charge par l'OFII</u>
Contact	Mylène Py, Coordinatrice Bouche du Rhône : m.py@epff.eu Julie PARIS SANTINI ,coordinatrice Alpes Maritimes : j.paris-santini@epff.eu